

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

CABINET

REPUBLIQUE DE COTE
D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

**33^{ème} ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA FEDERATION DES SOCIETES D'ASSURANCES DE
DROIT NATIONAL AFRICAINES (FANAF)
Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, du 08 au 12 février 2009**

Allocution de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances

**Monsieur le Préfet de Yamoussoukro, Préfet de Région des Lacs ;
Monsieur le Gouverneur du District de Yamoussoukro ;
Monsieur le Maire de Yamoussoukro ;
Monsieur le Président de la Fédération des sociétés d'Assurance de droit National Africaines (FANAF) ;
Monsieur le Président de l'Association des Sociétés d'Assurances de Côte d'Ivoire (ASA-CI), Président du
Comité d'organisation ;
Monsieur le Directeur des Assurances ;
Mesdames et Messieurs, distingués Délégués des Sociétés d'Assurances ;
Honorables Chefs Coutumiers ;
Chers amis de la Presse ;
Mesdames et Messieurs ;**

**Nous nous retrouvons, ce soir, au terme des travaux marquant la 33^{ème} Assemblée Générale annuelle de la
Fédération des sociétés d'Assurances de droit National Africaines (FANAF).**

A cette occasion, je voudrais adresser les félicitations de Son Excellence Monsieur le Président de la République et celles du Gouvernement ivoirien, aux Hauts Responsables et Délégués des sociétés d'Assurances, pour la forte mobilisation et l'assiduité dont ils ont fait preuve, cinq (5) jours durant, lors de ces assises.

Qu'il me soit également permis de saluer la présence des autorités administratives, politiques et coutumières de Yamoussoukro, notre capitale politique, qui n'ont ménagé aucun effort, pour être à nos côtés, depuis le démarrage des travaux de la FANAF.

Mesdames et messieurs les Délégués,

La rigueur avec laquelle cette rencontre a été conduite nous laisse percevoir la détermination des acteurs que vous êtes, à consolider la part du secteur des Assurances dans le développement des économies africaines.

Je note, avec intérêt, qu'au-delà de l'examen du bilan des activités, des perspectives, des réformes statutaires adoptées et des pertinents thèmes traités, au cours de cette Assemblée annuelle, vous avez dégagé d'importantes résolutions et recommandations.

Elles prennent en compte, notamment, le développement de systèmes innovants d'Assurances, tels que :

- la micro assurance ;
- l'assurance agricole ;
- l'assurance en milieu islamique.

Ces nouveaux créneaux revêtent une importance capitale tant pour le développement du secteur des Assurances que pour l'économie de nos Etats, en ce qu'ils interviennent pour combler certains domaines économiques, à fort potentiel, mais insuffisamment couverts.

C'est pourquoi, la FANAF trouvera, toujours en Côte d'Ivoire, l'accueil et l'appui nécessaires pour la mise en œuvre de ses objectifs, qui s'inscrivent dans une dynamique d'adaptation continue et de modernisation.

Il me plaît donc de réitérer mes sincères remerciements à tous ceux qui ont effectué le déplacement de Yamoussoukro, et contribué ainsi, au succès de cette rencontre consacrée au diagnostic et à la réorientation stratégique de l'Organisation.

M'adressant particulièrement à Messieurs les Présidents de la FANAF et de l'ASA-CI, je voudrais leur exprimer tous mes encouragements pour les actions initiées, en vue d'une réponse appropriée du secteur aux différentes crises qui marquent, aujourd'hui, au niveau mondial, l'environnement des affaires.

C'est surtout par notre ardeur à redoubler d'efforts, en termes de professionnalisme et d'ingéniosité, que nous parviendrons à faire du secteur des Assurances en Afrique, une référence et un outil moderne de développement.

En effet, le dynamisme de ce secteur est déterminant pour nos pays, engagés à divers degrés, dans des processus de redressement et de relance économique. Il contribue significativement au financement de l'économie, à la sécurisation des opérations financières et à la lutte contre la pauvreté.

Il nous appartient donc, à tous, d'œuvrer à l'émergence de Sociétés d'Assurances performantes et compétitives sur l'ensemble de notre continent.

Pour notre part, nous vous exhortons à faire en sorte que les décisions issues de vos travaux se traduisent en actes opérationnels et profitables à toutes les parties, à savoir, les assureurs, les assurés et les Etats.

Après donc cinq (5) jours d'intenses travaux, de fructueux échanges entre éminents experts, l'heure du retour dans vos pays respectifs est arrivée.

Aussi, voudrais-je saisir cette opportunité, pour implorer, sur chacun de vous, ainsi que sur vos familles et tous ceux qui vous sont chers, la miséricorde du Très-Haut, afin qu'Il vous accompagne, sur le chemin du retour, dans vos foyers et qu'Il bénisse abondamment vos activités au sein de vos différentes entreprises.

**Distingués Délégués,
Mesdames et Messieurs,**

C'est sur ces notes d'espoir et d'engagements mutuels, que je déclare clos, les travaux de la **33ème Assemblée Générale annuelle de la Fédération des sociétés d'Assurances de droit National Africaines (FANAF)**.

Merci de votre aimable attention.

Charles K. DIBY